

Point éco

Benchmark européen des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux

Pluriagri a actualisé le benchmark européen des exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux à partir des données les plus récentes du RICA Europe (2020). Les principaux constats à retenir pour les exploitations françaises : une faible efficacité des intrants, la baisse des investissements et le recours accru aux travaux par entreprise.

Contexte et enjeux

Depuis 2010, Pluriagri établit, à partir de la base de données RICA, des indicateurs structurels et économiques qui rendent compte des forces et faiblesses qui influencent la compétitivité des exploitations du secteur des grandes cultures des États membres dont la contribution à la production européenne de grains est majeure ou en progression : Allemagne, Espagne, États baltes, France, Italie, Pologne et Roumanie.

Objectif

Ce benchmark vise à déterminer le positionnement des exploitations françaises spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (SCOP) dans le panorama européen.

Méthodologie

L'étude « Benchmark européen des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux » a été réalisée en 2022 par Pluriagri avec le concours de Terres Univia via un financement par les Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO). Elle a utilisé le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), un outil communautaire qui fournit une enquête annuelle réalisée dans tous les États membres de l'Union

européenne selon des règles et des principes communs pour évaluer, sur des échantillons représentatifs, le revenu des exploitations agricoles.

Le RICA classe les exploitations agricoles en fonction de leur dimension économique (en euros €) sur la base de la Production Brute Standard (PBS) de l'exploitation, en d'autres termes, une estimation forfaitaire du chiffre d'affaires hors aides de la Politique Agricole Commune (PAC). L'étude est centrée sur les exploitations de dimension économique comparable à ce que l'on observe en France, où 80 % des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (SCOP) appartiennent à trois dimensions de la typologie du RICA : les exploitations dites « moyennes » (PBS comprise entre 50 et 100 k€), « grandes » (100 k€ < PBS < 500 k€) et « très grandes » (PBS > 500 k€). La catégorie des grandes exploitations (100-500 k€) représente, à elle seule, 56 % des producteurs SCOP français, 75 % de la SAU et 81 % de la valeur ajoutée du secteur SCOP en France.

Résultats

Outre l'analyse classique des indicateurs du benchmark, notamment la valeur ajoutée brute dégagée par hectare (VAB/ha) et la valeur ajoutée nette dégagée par

actif (VAN/UTA), l'actualisation incluant les données de 2020 met en avant deux enseignements marquants :

1. Les exploitations SCOP françaises sont caractérisées par une faible efficacité des intrants

L'efficacité des intrants est évaluée, en moyenne sur trois ans (2018-2020) à partir de la valeur du produit brut végétal dégagé pour 1 € engagé de charges d'intrants. Comparés à leurs collègues européens, les SCOPeurs français dégagent des niveaux de produits bruts équivalents, mais avec des charges d'intrants plus élevées, et par conséquent une faible efficacité des intrants. Pourquoi ces faibles niveaux d'efficacité ? Un usage excessif d'intrants au regard des rendements obtenus ? Des intrants plus chers que dans d'autres États européens ? Une moindre diversification des assolements ? Face à ce constat, il faut se questionner sur les leviers qui pourraient remédier à cette situation qui pénalise les producteurs français. L'amélioration de l'efficacité des intrants permettrait aux fermes françaises d'obtenir une productivité du travail (VAN/UTA) supérieure à celle des fermes allemandes.

2. Les amortissements du matériel agricole en France sont parmi les plus élevés d'Europe

Même s'ils restent parmi les plus élevés d'Europe, les amortissements en matériel dans les exploitations SCOP françaises sont en diminution constante depuis 2013. Cette évolution est associée à une baisse des investissements en matériel et à une augmentation du recours à des entreprises de travaux agricoles. Cette tendance de fond en France, attestée par ailleurs par le recensement agricole, diffère de celle observée en Allemagne où, au contraire, les amortissements et l'investissement en matériel dans les exploitations SCOP sont en hausse depuis 2018.

Autre constat de ce benchmark, en termes d'aides PAC ramenées à l'hectare, les producteurs français sont aujourd'hui moins soutenus que la moyenne des producteurs SCOP européens alors que ce n'était pas le cas il y a quinze ans.

Apports, limites et perspectives

L'analyse réalisée ne permet pas de positionner les exploitations françaises dont la production brute standard est supérieure à 500 k€, peu nombreuses et par conséquent couvertes par les secrets statistiques. Cette limite est toutefois à nuancer par le fait que leur poids reste relativement faible. On peut ainsi estimer qu'elles représentent moins de 5 % des surfaces exploitées en France par des systèmes SCOP. Toutefois, en documentant les performances des exploitations moyennes et grandes, la comparaison européenne situe 80 % des producteurs français dans le panorama européen des producteurs de grains, face notamment aux très grandes structures (> 500 k€) d'Allemagne et de Roumanie, qui jouent un rôle majeur dans les filières céréalières et oléoprotéagineuses de l'Union européenne.

Éléments bibliographiques complémentaires

- Zoom Pluriagri n° 19 « *benchmark RICA 2018 des SCOPeurs européens* » – décembre 2020.

Livrables

- Zoom Pluriagri n° 24 « *Que retenir de l'actualisation du benchmark des exploitations SCOP à partir du RICA Europe 2020 ?* » – juillet 2022.
- Zoom Pluriagri n° 25 « *Benchmark européen SCOP RICA 2020 : où se situent les exploitations françaises ?* » – juillet 2022.

Contacts Abdoulaye Traoré

Chargé de mission agroéconomie, Terres Univia
a.traore@terresunivia.fr

Bénédicte Carlotti

Chargée d'études, Pluriagri
carlotti@pluriagri.fr

« Point éco » est une publication régulière diffusée par Terres Univia, l'Interprofession des huiles et protéines végétales. Elle présente les résultats des études économiques commanditées par la Commission Structuration de filières, d'analyses économiques et de marchés pour le développement de la filière oléagineuse et des plantes riches en protéines. Ces études sont financées par les Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO) destinées à financer le programme d'actions interprofessionnelles réalisées dans le cadre des activités de Terres Univia, de l'institut technique Terres Inovia et du Fonds d'Action Stratégique des Oléo-protéagineux (FASO) confié à Sofiprotéol en gestion.

Étude économique financée sur fonds CVO
(financement Terres Univia et via Pluriagri)

